

Date de la convocation : 01/10/2025
Date d'affichage de la convocation 01/10/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 21
Représentés : 06
Votants : 27

Délibération n°

2025_D_050

Séance du 08 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Didier DESPREZ, Sylvie VELUT, Gérald ROUSSELOT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Elisabeth ODON, Yves MORANDEAU, Lydia LENAIN, Sonia PREHOUBERT, Mikaël MATIGNON, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Hubert PROT, Claire ADAM, Christie DEZERT, Gilles FOUILLADE, Nathalie HINFRAY.

Absents ayant donné procuration : Mme Cécile PETIT pouvoir à Mme Sophie BLANCHIN, M Reynald CARLOT pouvoir à M. Florent GAUROIS, M. Gérard VAN MELCKEBEKE pouvoir à M. Gérard TRUTAT, Mme Laurence LUIS-LEON pouvoir à M. Kylan GORIT, M. Timothée BRASSET pouvoir à M. Gilles FOUILLADE, Mme Karine CRAVIC pouvoir à Mme Claire ADAM.

Absents : Mme Laura SERON-HABERLAND, M. Jean-Michel POTS.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VELUT

Objet de la délibération : AMENAGEMENT DE L'AVENUE TRICOCHÉ MAILLARD – ATTRIBUTION DE MARCHES

Madame le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre de l'opération de l'aménagement de l'Avenue Tricoche Maillard une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément au Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 09 juillet 2025. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 31 juillet 2025 à 16h00.

Les prestations font l'objet de 2 lots.

Après présentation et analyse des offres établies par le maître d'œuvres (société C3i), les membres de la commission d'appel d'offres, réunie le 17 septembre 2025 à 10h00 ont décidé d'attribuer des marchés aux entreprises suivantes :

LOT	Entreprise proposée à l'attribution	Total Marché HT
01 - VRD	MANSANTI TP SAS	597 000,00 €
02 – Espaces Verts	IDEVERDE SASU	43 542,26 €
		640 542,26 €

↳ Propose d'approuver la proposition de la commission d'appel d'offres ci-dessus.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à 0 voix Contre, 3 Abstentions et 24 voix Pour,

► **DECIDE** d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

LOT	Entreprise retenue	Total Marché HT
01 - VRD	MANSANTI TP SAS	597 000,00 €
02 – Espaces Verts	IDEVERDE SASU	43 542,26 €
		640 542,26 €

► **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer, au nom de la commune, les marchés correspondants.

► **DIT** que les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération seront inscrits à l'opération 187 du budget principal.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.